

CONTRAT DE LOCATION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

M. CLAVEAU Jacky demeurant 3 rue du Fond des Grenettes 17 740 SAINTE-MARIE DE RE ;

Tél. : 05 46 09 69 22 , ci après désigné le propriétaire,

Et

Demeurant :

Tel. Fixe : Tél. Port : email :

Ci- après désigné le locataire.

DESIGNATION :

La location porte sur une maison meublée type 6 située 3 Rue du fond des Grenettes 17 740 SAINTE MARIE DE RE. Elle propose 5 chambres, salon 60m² avec cuisine super équipée et cheminée, 3 salles d'eau (cabines de douche balnéo) 3 wc, grand patio avec terrasse. A l'avant, un grand terrain clos de murs avec portail électrique et portillon. Pour votre détente : salon de jardin, transat grand confort et barbecue.

La location est prévue pour 8 personnes (+ 2 enfants), au-delà l'accord du propriétaire est obligatoire et soumis à une majoration forfaitaire (25€ par jour et par personne).

Situation : Petite rue privée avec panneaux (site protégé), interdit sauf riverains. Cette maison de 180m² à 30m des dunes et de la mer.

Couchages : 5 chambres dont : 4 chambres 1 lits 2 personnes chacune / 1 chambre 2 lits (adultes) superposés / 2 confortables couchages d'appoint dans le salon, 2 lits bébés, équipés pour langer /chaise repas bébé. Traversins et oreillers fournis. Linge de toilette, draps et taies non fournis.

Un animal de compagnie est bienvenu dans la location, mais l'accord préalable du propriétaire est obligatoire.

DUREE :

La location commencera le à partir de 16 heures, pour se terminer le avant 10 heures.

LOYER :

Le montant de la location est de € charges comprises. Un acompte de 25 % soit € doit être réglé à la signature du contrat.

Le solde soit € devra être versé à l'entrée des lieux, accompagné d'un chèque de caution de 200€.

En cas d'annulation par le locataire, le bailleur pourra demander le paiement de l'intégralité du prix de la location.

MENAGE DE FIN DE SEJOUR :

Le logement devra être laissé propre et le ménage complet effectué avant le départ.

Un forfait ménage de fin de séjour vous est proposé pour 80€.

CHARGES ET TAXE DE SEJOUR :

Le montant du loyer est TOUTES CHARGES COMPRISES (eau, électricité, ...).

La taxe de séjour est aussi incluse.

LES CONDITIONS GENERALES :

Le locataire s'engage :

1. à ne pas amener des personnes supplémentaires sans l'autorisation du bailleur ;
2. à ne pas sous louer le logement ;
3. à user paisiblement des lieux ;
4. à s'assurer contre les risques locatifs tels que le vol, l'incendie, les dégâts des eaux.

Fait à STE MARIE De RÉ le :

Signature du LOUEUR

Précédée : de la mention manuscrite

Lu et approuvé